

AR Prefecture

063-200072080-20220607-CC20220407-DE
Reçu le 20/06/2022
Publié le 20/06/2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 JUIN 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 45

N° CC2022-04-07

OBJET :

**ACCORDS DE SUBVENTION
DANS LE CADRE DE
L'OPERATION PROGRAMME
D'AMELIORATION DE
L'HABITAT (OPAH)**

Rendue exécutoire :

*Transmise en Sous-Prefecture
le :*

*Publiée ou notifiée
le :*

L'an deux mille vingt-deux, le 7 juin à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 1^{er} juin 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; François BRUNET ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Jacqueline DUBOISSET ; Claude DUBOSCLARD ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Patrick GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Claire LEMPEREUR ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Valérie ROCHE ; David SABY ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Cédric BOILOT ; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ;

Excusés remplacés par le suppléant : Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Marc BEAUMONT ; Aurélie DEFRETIERE ; Annelise DURON ; Gilles GOUYON ; Pascale JEAN ; Jocelyne LELONG ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Marie-Christine LOURDIN ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRÊTÉ

063-200072080-20220807-CC20220407-DE

Reçu le 20/06/2022

Publié le 20/06/2022

Vu le Préfet de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy et notamment la compétence optionnelle en matière de politique du logement et du cadre de vie,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L303-1, L321-1 et suivants, R321-1 et suivants,

Vu la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 du ministère de l'Équipement des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 8 novembre 2002,

Vu la délibération de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy, en date du 8 décembre 2015, approuvant le programme OPAH,

Vu la délibération de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy en date du 13 décembre 2016, approuvant le règlement d'attribution des aides accordées par la Communauté de Communes dans le cadre de l'OPAH du Pays de Saint Eloy,

Vu la délibération du 5 décembre 2018 du Conseil communautaire actualisant le règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'OPAH,

Considérant que la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy a reçu dans le cadre de l'OPAH les dossiers de demande de subvention suivants :

Bénéficiaire	PO ou PB	Adresse de l'immeuble	Travaux envisagés	Montant HT des Travaux	Plafond de la subvention de la communauté de communes	Taux de subvention de la communauté de communes	Total subventions (Anah, Habiter mieux, Commune de St Eloy, CC Pays de St Eloy)	%
SCI Des Cyclades M.& Mme BLAISON	PB	21, faubourg Crouzille 63700 MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE	Réhabilitation logement dégradé	Subvention accordée par délibération n°18 du 12 avril 2022 pour un montant de 1000,00 € annulée pour rectification du plafond de la subvention (PB) et remplacée par la demande ci-après désignée				
				25 872,11 €	1 293,61 €	5,00%	9 761,64 €	38 %
Madame Christiane PIASECKI	PO	10, rue Lachaud - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES	Travaux d'économie d'énergie	17 905,00 €	895,25 €	5,00%	14 324,25 €	80 %
Madame Dominique QUILLET	PO	32, rue des Brandes - 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES	Travaux d'économie d'énergie	33 709,43 €	1 000,00 €	5,00%	22 000,00 €	65 %
Madame Christelle MATHE	PO	12, rue du Puits Saint Nicolas 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES	Travaux d'économie d'énergie	13 345,47 €	2 002,00 €	5,00%	8 674,73 €	65 %

		4, rue des chapeunes Préfecture	Travaux d'économie d'énergie					
Monsieur Nicolas LAGRANGE Publié le	AR PO	11, rue des Hortensias - 63700 SAINT- ELOY-LES- MINES	Travaux d'économie d'énergie	19 882,99 €	969,15 €	5,00%	14 098,50 €	73 %
Monsieur Claude BRECHARD	PO	11, rue des Hortensias - 63700 SAINT- ELOY-LES- MINES	Travaux d'économie d'énergie	11988,67	599,43 €	5,00%	9 590,64 €	80 %
Madame Brigitte BIELAK	PO	2, rue du Puits Saint-Nicolas - 63700 SAINT- ELOY-LES- MINES	Travaux d'économie d'énergie	22 437,54 €	1 000,00 €	5,00%	17 462,52 €	78 %
Monsieur Armand BERTHON	PO	Les Blancs- 63700 MOUREUILLE	Travaux d'adaptation	5709,09	285,45 €	5,00%	3 140,00 €	55 %
Monsieur Gérard WIRTH	PO	7 rue de la croix verte - 63700 MONTAIGUT- EN- COMBRAILLE	Travaux d'adaptation	11909,67	595,48 €	5,00%	6 550,32 €	55 %

Propose au Conseil Communautaire :

- d'accorder à chacun de ces propriétaires une subvention calculée en appliquant le taux de subvention de la Communauté de Communes (précisé dans le tableau ci-dessus) au montant définitif HT des travaux. Le montant de cette subvention sera limité au plafond de subvention de la Communauté de Communes également précisé dans le tableau ci-dessus. La date d'accusé de réception du dossier de demande d'aide par l'ANAH fera foi pour autoriser le démarrage des travaux,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions,
- dit que les crédits sont inscrits au C/6557 du budget principal de la Communauté de communes pour 2022.

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 7 juin 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Laurent DUMAS